



Listes de contenus disponibles sur: [Scholar](#)

RELECTURE DE LA COOPERATION MILITAIRE AMERICANO-CONGOLAISE ET TERRORISME EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO.

Journal homepage: ijssass.com/index.php/ijssass

RELECTURE DE LA COOPERATION MILITAIRE AMERICANO-CONGOLAISE ET TERRORISME EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO. ☆

MULAMBA MUTOMBO Alphonse^a KALEBA KAMUGO^b ITONO LEKAY Serge^c TSHIKANDA WONO Joseph^c LENGE KABULO NGOIE Laetitia^{d*}

a. *ISTM [ISTM, institut supérieur des techniques médicales.] - Lubumbashi*

b. *UNILU [UNILU, Université de Lubumbashi.]*

c. *ISTM-Lubumbashi*

d. *ISHP-Kalemie*

Received 17 October 2022; Accepted 4 November 2022

Available online 13 November 2022

ARTICLE INFO

Keywords:

Cooperation

Military

Congo

American Government

Terrorism

ABSTRACT

La coopération militaire américano-congolaise ayant engagé deux Etats en 2020, à savoir les Etats-Unis d'Amérique et la république démocratique du Congo, était perçue comme la voie la mieux indiquée pour éradiquer le terrorisme de groupes armés à l'Est du Congo démocratique.

Ces terroristes ; ADF, M23 et autres continuent à causer d'énormes pertes en vies humaines et ressources naturelles au pays. Ils sont naturellement appuyés par les pays voisins de la RDC, en l'occurrence le Rwanda et d'autres puissances qui agissent dans l'ombre.

Le gouvernement américain, partenaire à cet accord informé même de moindres détails de ce terrorisme au pays, tergiverse pour prendre des mesures pragmatiques de nature à dissuader les groupes armés au Congo et éradiquer ce phénomène.

Cette situation donne à penser que cette coopération est de façade et ambiguë. Elle ne peut donner des résultats espérés par la RDC. Ce pays, est maintenant devant une croisée de chemins qui oblige de rechercher d'autres voies, au regard du droit international, pour lutter contre ces groupes armés et recouvrer sa souveraineté sur toutes les parties de son territoire occupées.

INTRODUCTION

Cette analyse est une sorte d'interpellation à toute la communauté internationale, du danger de ce fléau au cœur de l'Afrique, menaçant la paix et la stabilité de la

RDC et du continent. C'est le résultat d'une recherche scientifique innovante et réfléchie. Un travail empirique permettant le renforcement des capacités de la République démocratique du Congo (RDC) à défendre militairement et

diplomatiquement son territoire contre l'agression de groupes armés.

L'étude propose des solutions politiques pragmatiques qui guideraient les décideurs, les leaders de la société civile ainsi que le grand public sur l'agression de la RDC.

Appuyée sur la méthode d'analyse de contenu, l'étude s'inscrit dans une démarche dialectique. Les techniques d'observation directe, et indirecte ont accompagné la méthode en sus, y compris l'interview. L'analyse de contenu est très riche. Elle peut se réaliser en cinq étapes : le recueil des données, la lecture préliminaire, le choix et la définition des codes, le processus de codage des documents, l'analyse ainsi que l'interprétation des résultats¹. Cette méthode, ici, se fait accompagner de l'approche dialectique. Cette étude oscille entre les sciences du droit international et de la politique étrangère. Et elle s'inscrit dans la théorie explicative des régimes², inspirée par les néolibéraux que sont Robert Kéohane et Joseph Nye.

L'étude en présence a pour objectif ; rechercher les voies et moyens capables de restaurer la paix et la sécurité troublées par les groupes armés terroristes à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), grâce à la coopération militaire américano-congolaise. Elle démontre en même temps les atrocités de l'état islamique à l'Est de la RDC, un Etat islamique sabordé en groupes armés terroristes. Ces derniers massacrent, pillent...soutenus par les

pays voisins de la RDC. Ce Chao est en train de s'enregistrer malgré l'existence des instruments juridiques internationaux interdisant formellement le terrorisme.

Faire une relecture de la coopération militaire américano-congolaise et la mettre en corrélation du terrorisme en République Démocratique du Congo n'est pas chose aisée. Elle exige une approche qui appelle la synergie des sciences politique, politique étrangère et de sécurité, du droit international, de l'ethnologie, de l'histoire politique du Congo...

Une telle approche ne serait possible pour un article qui doit répondre aux normes scientifiques et se concentrer à l'essentiel. Vu de cette manière, nous faisons ce qui est mieux de ne présenter qu'une substance essentielle.

1. Problématique de l'insécurité et la coopération américano-congolaise

L'insécurité dans la région des grands lacs africains a émigré tous les pays frontaliers de la République Démocratique du Congo pour d'installer dans la partie Est du territoire : Nord-Kivu et ITURI. La faible capacité de l'Etat à affirmer son pouvoir à l'intérieur de ses frontières, est l'un des facteurs d'instabilité régionale majeure. Celle-ci a permis les groupes armés de s'installer sur le territoire congolais. En effet, un certain nombre d'Etats de la région des grands lacs ont des difficultés à sécuriser leurs frontières et à garantir la sécurité intérieure. Pour la RDC, ceci représente un défi majeur en raison de sa taille et de sa situation limitrophe de neuf autres pays.

Depuis son indépendance, la RDC n'a pas hérité d'une bonne administration publique.

¹ Depelteau, F., *La démarche d'une recherche en sciences humaines : de la question de départ à la communication des résultats*, Bruxelles, Ed. De Boeck, 2007, Ap. 293-313.

² Massie J. et Desrosiers M.E., *le néolibéralisme et la synthèse « néo-néo »*, In « théories des relation internationales, contestations et résistances », Macleod A. et O'Meora D. (Sous la dir.de), Outremont (Québec), CEPES, 3^e trimestre, 2007, pp. 114-115.

Cinquante-sept ans de mauvaise gouvernance (1960-2017), ont encore sapé les capacités de l'Etat à sécuriser et administrer son vaste territoire. Cette situation s'explique par le fait que le gouvernement central manque les moyens d'assurer la sécurité nationale. De leur part, les pouvoirs publics provinciaux ne sont pas en mesure de gérer la sécurité intérieure, puisque celle-ci relève des attributs du pouvoir central.

Par ailleurs, les conséquences du génocide ethnique au Rwanda, par l'effet d'entraînement, ont été dévastatrices, provoquant des interventions militaires régulières des forces armées Rwandaises et un soutien étranger aux milices sur le territoire congolais. En réalité la RDC n'a pas de moyens militaires nationaux adaptés. Et la Monusco (Mission de l'organisation des Nations-Unies pour la stabilisation en RDC) n'a pas pu permettre la restauration de la sécurité dans l'Est du Congo. Comme conséquence, l'insécurité dans la région des grands lacs va finalement s'installer à l'Est du pays. Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri sont les bastillons de terroristes de ADF, M23 et autres, dont la plupart d'entre eux se disent rebelles au pouvoir politique de Kinshasa. On y trouve également les Mai-Mai, les LRA, le Groupe de Mutabusi etc. Actuellement les groupes armés ont pullulé jusqu'à attendre un certain seuil. Mais les plus remarquables et très actifs dans ce terrorisme demeurent les ADF³, les Mai-Mai et les M23.

L'implantation de tous ces groupes armés dans cette partie du territoire congolais, y compris les mouvements migratoires ayant amené

de surcroît les "éleveurs" Mbororo⁴ dans ces milieux, a fini totalement par créer le terrorisme de Daech dont les massacres de populations civiles perpétrées par les ADF sont souvent revendiqués par l'Etat islamique dans la Province de l'Afrique centrale (ISCAP)⁵. ADF est une branche de l'ISCAP⁶. Ce dernier est affilié à Al Qaïda ou Deach ; groupe terroriste, qui menace la paix et la sécurité mondiales.

Dans un passé récent avant la fin de la bipolarité Est-Ouest, la région de grand lacs avait relativement connu une certaine stabilité. Avec le génocide Rwandais, tout a commencé à basculer pour que la RDC puisse supporter le poids de toutes les forces centrifuges sur sous-sol. Les rebelles Utu, ayant fui le régime Kagame après massacre, choisirent la RDC comme Etat de refuge. Après plusieurs négociations, une partie de ces Utus finirent par rentrer dans leurs pays d'origine. D'autres choisirent de rester au Congo pour s'attaquer eux aussi aux populations congolaises et se livrer aux activités d'extraction minière. Il en est de même des Mbororo venus de Centre Afrique, du soudan, de l'Ouganda et d'ailleurs.

Malgré cela, un autre groupe armé terroriste ; M23, opposé depuis plus d'une décennie, au gouvernement congolais, va s'installer à l'Est de la RDC pour multiplier les attaques militaires et massacrer plusieurs milliers des civils et priver l'Etat congolais d'exercer sa souveraineté sur cette partie sous occupation.

³ Candland T. et Al, l'état islamique en RDC, In « *Programmon Extremism* », Washington, Mars 2021, p. 3, Inédit.

⁴ Radio Okapi net, Article de la catégorie « Mbororo ». Internet, <http://www.Radiookapi.net> mot-clé. Consulté le 07 septembre 2022 à 13H20.

⁵ Candland, T., et Al, *Op Cit.*, p. 3.

⁶ Candland, T., et Al, *Op Cit.*, p. 3.

Cet état de chose appelle plus de coopération et des stratégies pour parvenir à instaurer la stabilité, la paix et la sécurité ; conditions sine-quinone du développement dans tout Etat moderne. La stabilité aussi souhaitée est recherchée par cette coopération américano-congolaise.

Face à l'insécurité généralisée, le gouvernement a jugé bon de s'adonner à la coopération ; conformément aux dispositions du droit international en la matière, avec les Etats-Unis, afin de lutter contre ce fléau.

Mais le développement de la Résolution 2360 de 20177 du Conseil de sécurité des Nations-Unies, initiée par la France et soutenue par le vote des Etats-Unis, portant prorogation de l'embargo sur l'approvisionnement, le transport et l'importation des armes et matériels de guerre, jusqu'au 1er juillet 2023, a suscité beaucoup d'inquiétude et d'interrogations. Cette mesure alimente encore les débats dans tous les sens, omnibillant la coopération militaire USA-RDC pour la paix et la stabilité au Congo.

En outre, la position américaine, affichée par le secrétaire d'Etat américain, Antony J. Blinker, lors de la conférence de presse⁸ tenue le 09 aout 2022 à Kinshasa et surtout de son rapport fin mission aux USA après sa visite au Rwanda, reste ambiguë et très perplexe. En rapport avec l'objet de sa visite dans la région de grands lacs, le diplomate américain rejete dos les requêtes de la RDC et celles du Rwanda concernant la responsabilité de

l'insécurité à l'Est de la RDC. Pour lui ; la RDC soutiendrait le FDLR, mouvement rebel hostile au régime Rwandais, et que ce dernier collabore avec le M239. Toutefois Antony Blinker affirma que « les Etats-Unis reconnaissent la responsabilité du Rwanda comme étant appui majeur du mouvement M23 dans l'agression de la RDC. Et les USA souhaitent le retrait de M23 du territoire congolais et la cessation des hostilités. Ils encouragent la médiation du Kenya et de l'Angola pour qu'il y ait baisse de la tension diplomatique entre la RDC et le Rwanda 10». Devant cette situation, il sied de se poser cette question : *la coopération militaire américano-congolaise peut-elle mettre fin à l'insécurité à l'Est du pays et éradiquer tous les groupes armés qui occupent le territoire congolais depuis de longues années ?* En d'autres termes, quels sont les enjeux qui se cachent derrière l'insécurité en RDC et quelle est la meilleure piste de solution pour lutter efficacement contre ce terrorisme ? Nous pensons à ce propos que la coopération militaire américano-congolaise est un jeu de cache-cache, utilisé par les Etats-Unis qui cherchent à maintenir leurs intérêts et leur hégémonie en Afrique face à la montée de la Chine et d'autres puissances, avec le concours du Rwanda. En outre cette coopération paraîtrait de façade et, pleine d'ambiguïté quand il s'agit de l'application des instruments juridiques internationaux en faveur de la RDC, en rapport de l'agression dont elle est victime. Ambiguïté également quand il s'agit de prendre une position claire, ferme et pragmatique contre l'agression

⁷ Internet, <https://reliefweb.In.report>. Consulté le 05 septembre 2022 à 12H50.

⁸ Conférence de presse par le secrétaire d'état américain, Antony J.B et Lutundula C., ministre congolais des affaires étrangères, Kinshasa, RTNC, Journal télévisé du 19H00, 09 aout 2022.

⁹ RTNC, Internet, www.RTNC.Cd, 11 aout 2022 à 20H00.

¹⁰ RTNC, Internet, www.RTNC.Cd, 11 aout 2022 à 20H00.

rwandaise et de groupes armés qui occupent anarchiquement le territoire congolais.

Pour nous, *la sécurité à l'Est du Congo proviendrait de l'implication institutionnelle de l'organisation de nations-unies (N.U), de l'union africaine (U.A), et surtout de la prise de conscience collective du peuple congolais pour la défense de sa patrie, sans oublier le soutien des pays amis soucieux de la paix et la stabilité dans la région des grands lacs.*

La coopération militaire américano-congolaise pourrait produire des dividendes à la RDC si et seulement si elle était sincère et de bonne foi (par des actes Sun servenda). Elle s'inscrirait ainsi dans une logique de lutte contre le terrorisme international et du respect du droit international relatif à la souveraineté des Etats. C'est dans ce sens qu'il faudrait respecter le principe de l'intangibilité des frontières d'un Etat souverains¹¹.

Cependant, vu la manière dont les choses se passent sur terrain, nous osons croire que cette coopération piétine, et ne pourrait aboutir aux résultats concrets pour les raisons ci-après :

- La Monusco, appelée à stabiliser le pays a fait plus de deux décennies en RDC sans pouvoir venir à bout des attaques de groupes armés. Elle affirme publiquement que le M23 détiendrait les armes et matériels de guerres plus sophistiqués de la dernière génération qu'elle-même ne détient.
- La Monusco bénéficie de l'appui

institutionnel des Etats-Unis, et en tant que telle, ne peut faire de telles déclarations qui prennent une coloration partisane et irresponsable. Elle ne peut rester apathique devant les agressions de la RDC par les groupes armés terroristes. En tant que force militaire supra nationales ; elle déteint de la capacité de maintien de la paix et la sécurité là où elles sont troublées.

- Les Etats-Unis tergiversent de condamner concrètement le Rwanda pour son soutien militaire, logistique, matériel et humain au M23, malgré toutes les preuves fournies par la RDC. Examinons le point suivant qui retrace la genèse et les modes opératoires de groupes armés sur le sol congolais.

2. GENESE ET MODES OPERATOIRES DE GROUPES ARMES A EST DU CONGO

Ce point se subdivise en deux sous points : la genèse de groupes armés et leurs modes opératoires

2.1. Genèse de groupes armés à l'est de la RDC

La première rébellion la plus farouche d'origine purement congolaise fut celle de Pierre Mulele (originaire de Bandundu et ex-ministre de l'éducation nationale du gouvernement de Patrice Emery Lumumba). Après l'assignat du premier ministre Lumumba, Mulele se rebelle du pouvoir central pour l'attaquer. Son mouvement (appelé Muleliste ou Mulele- Maï) fit rage sur la grande étendue du territoire congolais pour choisir le bastillon à l'Est du pays (province orientale et le Kivu). Le président Mobutu, utilisa toutes les

¹¹ Loulichki M., L'intangibilité des frontières africaines à l'épreuve des réalités contemporaines, In « OCP Policy center ». Internet, <https://www.universales.Fc>. Frontière. Consulté le 07 septembre 2020 à 13H42.

stratégies pour étouffer cette rébellion. Il y parvint grâce au soutien du peuple congolais qui ne voulait plus de la rébellion muleliste. Mobutu en fit de même avec d'autres rebellions comme celle du belge Jean Scram, lequel se proclama même "Président au Congo"¹²

Les groupes armés dont question ici remontent à 1998 ; une année après la prise de pouvoir par le feu président Laurent Désiré KABILA. Ce dernier aurait foulé aux pieds les "accords-secrets" de Lemera par lesquels il aurait promis d'offrir au Rwanda une partie de terres congolaises afin d'y créer le "Hima-tutsi". Et celui-ci regrouperait les tutsi du Rwanda, de l'Ouganda et aussi du sud du Soudan. KABILA aurait signé ces accords afin d'obtenir le soutien militaire du Rwanda et de l'Ouganda pour pouvoir renverser Mobutu du pouvoir. En guise de remerciement il devrait faciliter la création de ce "Tutsi-Land", renvoyer les ADF Ougandais chez eux, de même que les FDLR au Rwanda. Une fois au pouvoir, lors de son discours d'investiture, le président KABILA affirmera ce qui suit : « je ne trahirai jamais le Congo¹³ ». A cette période, l'armée congolaise, de même que l'administration publique, était dominée par l'infiltration Rwandaise car c'est avec leur "bénédiction" que Laurent Désiré KABILA accéda au pouvoir. C'est à ce moment ou James Kabarhebe, de nationalité rwandaise, occupera le poste de Chef d'Etat-major général en RDC. Bisim-a-Karaah sera ministre des affaires étrangères, Boughera Deo Douglas sera le président de l'alliance des forces démocratiques

pour la libération (AFDL) au Congo Kinshasa et chapeautera de même toute l'administration publique, les services de renseignements (services secrets), la police nationale, la Direction générale de migration (DGM), etc.

Le M23, est essentiellement un mouvement armé Rwandais, crée en mars 2009 dans lequel sont incorporés quelques congolais (d'origine Rwandaise) afin de le légitimer et de monter des surenchères politiques en faveur du Rwanda en République Démocratique du Congo. Son objectif ultime, de même que l'ADF, est d'occuper de vastes territoires de l'Est de la RDC, d'y emplanter les étrangers tout en leur attribuant la fausse identité congolaise, y exploiter les ressources naturelles qui ont fait du Rwanda aujourd'hui « un pays émergeant ». Par-dessus tout le M23 a toujours recherché le soutien de la communauté internationale en vertu du principe de la protection de "la minorité". Ce principe en effet, risquerait de soutenir abusivement les éternelles et expansionnistes vellétés rwandaises, de légitimer l'occupation rwandaise du territoire congolais. Financièrement et stratégiquement, le M23 bénéficierait d'un soutien permanent important, secret, du Rwanda y compris d'autres partisans du terrorisme disséminés à travers le monde, qui veulent matérialiser le rêve de la création de ce "Tutsi land" en RDC, prédater le pays de ses richesses naturelles et raffermir l'implantation de l'Etat islamique dans cette « nouvelle province » de l'ISCAP.

Quant aux ADF, ils ont des racines ougandaises et ont été officiellement créés en 1995. Mais leur origine remonte à 1991, l'année ou Jamil Mukulu futur, fondateur des ADF a

¹² <https://www.grandslacnews.com>. Consulté le 05 septembre Internet, à 12H40.

¹³ Bukunda A., Actualité Cd., Jeudi 16 janvier 2020 à 18H12.

participé à deux raids sur l'ancienne mosquée de Kampala. Mukulu aurait été soutenu par le soudan¹⁴.

Les ADF ont toujours eu un programme islamiste militant déclaré. Au fil du temps, ce programme est devenu de plus en plus extrémiste, malgré le nom du groupe et ses liens avec des communautés non musulmanes.

Ils ont démontré, tout au long de leur histoire, leur volonté de former des alliances et de mobiliser le soutien international (des alliés rebelles) pour atteindre leurs objectifs.¹⁵ En 1999 et 2000, le gouvernement Ougandais a multiplié des attaques militaires contre les ADF. Alliés au NALU d'origine Soudanaise, les ADF se sont refoulés pour choisir la RDC comme base arrière.¹⁶ En décembre 2001, les USA ont reconnu les ADF comme une organisation mondiale terroriste. Ils ont alloué une aide supplémentaire au gouvernement ougandais pour soutenir les efforts de lutte contre le terrorisme.¹⁷ C'est en cette année-là que les ADF prirent la décision cruciale de se retirer de l'Ouganda pour s'installer exclusivement en RDC ou sévissent désormais des actes terroristes à grande échelle. Le point suivant nous renseigne sur les modes opératoires des groupes terroristes M23 et ADF

en RDC.

2.2. Modes opératoires des ADF et M23 en RDC

Il n'est pas nécessaire d'exposer l'historique des ADF dans cette analyse. Ce qui nous intéresse pour le moment, c'est leur évolution et surtout leurs modes opératoires.

2.2.1. Les dirigeants des ADF, leur réseau, et l'extrémisme

Les dirigeants des ADF sont nombreux et travaillent en réseaux. Ils sont éparpillés à travers plusieurs provinces de l'Etat islamique en Afrique et se regroupent rapidement en cas de besoin. Les terroristes ADF et M23 sont fidèles à Daech auquel ils font allégeance en toutes circonstances pour construire une couverture "sacrée" c'est-à-dire l'Etat islamique en Afrique, partant de « sa Province » en Afrique centrale à l'Est de la RDC.

Leur outil de propagande repose toujours sur des affirmations théoriques, notamment la mauvaise interprétation des textes religieux musulmans. Ceci leur permet d'établir une autorité religieuse et justifier moralement la violence terroriste au service d'un projet politique plus vaste. On peut rappeler que Deach est avant tout un groupe politique, même si ses objectifs revêtent la forme de discours religieux et de mobilisation théologique¹⁸ Ainsi, les partisans (de Deach) sont sollicités de mener des attaques dans leurs pays d'origine¹⁹. Leurs recrutements se font par la numérique moderne grâce à Facebook Messenger et What's up.

Les ADF ont développé une rhétorique

¹⁴ Prunier G., *Rebel movements and proxy warfare : Uganda, Sudan and Congo (1986-99)* In "African Affairs 103" Washington, n° 412, Juillet 2004, pp. 359-383, Inédit.

Internet, <http://www.ptor.com/stable/3518562>, Kristof Titeca et Daniel Fahey, The many faces of a rebel group. The Allied Democratic forces in the Democratic Republic of Congo.

¹⁵ Tamm H., *The Origins of Transnational Alliances : Rulers, Rebels, and Political Survival*, In «The Congo Wars, International Security » 4, Washington, N°1, Août 2016, pp. 147-181, Inédit.

¹⁶ Internet, <https://edition.enn.com/world/1999/feb/16/2>, Eastern Congo! The ADF-NALU'. Lots Rébellion, 2012.

¹⁷ Département d'état des Etats-Unis, « Désignation of 39 Organisation on the USA PATRIOT Act's "Terrorist Exclusion List" », relations avec la presse, Washington, 6 Décembre 2001, Inédit. Internet, <https://2001-2009.state.gov/r/pa/prs/ps/2001/6695-htm>.

¹⁸ Centre Carteut, *Op. Cit.* p. 2.

¹⁹ *Idem*, p. 4.

hors pair, traduisant l'extrémisme pour ne pas dire une haine à outrance contre ceux qui ne partagent pas une même idéologie qu'eux.

Ils utilisent les expressions telles que : eux, les autres, les infidèles, les croisés, ennemis... pour désigner les chrétiens, les musulmans modérés, les populations non adhérant à leur extrémisme, l'armée loyaliste au gouvernement légitime des Etats qu'ils attaquent. Ils changent leurs identités, dates et lieux de naissance si bien qu'il est souvent difficile de les identifier. Mais ils structurellement organisés et travaillent en réseaux. Et sont financés grâce au système de blanchiment d'argent à travers les banques et plusieurs intermédiaires de banques, etc.

En RDC sauf certains changements de dernier moment, le commandant général des ADF est Musa Baluku. Remplaçant de Mukulu à ce poste depuis l'Ouganda. Baluku serait né en 1975 ou 1976 à Bwera (district de Kasese), de la tribu Ougandaise Mukojo. Il est devenu ADF, et a rejoint le groupe rebelle en 1994²⁰.

Baluku fait partie de la première vague de membres des ADF qui ont rejoint les camps Ougandais trop tôt. Il a quitté l'Ouganda pour la RDC à la fin des années 1990²¹.

Balulu a occupé plusieurs rôles au sein des ADF, notamment celui de juge islamique en chef. Actuellement, il est secondé par un commandant militaire, Hood Lukwago. Ce dernier y est parvenu lors du vote de 2007. C'est lui qui a contribué à assurer la continuité et

l'efficacité de la branche militaire des ADF²².

La tendance des dirigeants des ADF est de prendre des décisions dont leurs membres sont souvent ignorants. Ils se disent investis de ce pouvoir par Allah pour punir les "in fidèles". Baluku sur ce plan, est considéré comme un extrémiste même parmi ses pairs dans les ADF. Et sa brutalité a plus éloigné des membres (ADF) dont beaucoup ont fait défection ou vivent en exil. Pour ceux qui sont restés, l'extrémisme et la brutalité de Baluku ont contribué à polariser davantage les ADF et à faciliter son ascension en tant que commandant. Il a rapidement intensifié la campagne de violence des ADF contre la population civile à Beni et utilise tous les moyens possibles pour pérenniser la violence terroriste à l'Est de la RDC²³. En mi-septembre 2020, les ADF ont créé une nouvelle chaîne de médias sociaux intitulée « Moudjahidine TV ». A la question lui posée pour savoir pourquoi les ADF ont signé l'Alliance avec les NALU, Musa Baluku confirme l'appartenance de ce groupe à l'Etat islamique en ces termes : « il n'y a plus d'ADF. Les ADF ont cessé d'exister il y a longtemps selon la volonté d'Allah. Il n'y a pas d'ADF ici. Les ADF n'étaient qu'une alliance par nécessité pendant un certain temps et quand nous avons finalement obtenu le pouvoir, quand nous n'avons plus de non-musulmans avec nous, nous ne sommes plus les ADF en tant que groupe actuellement, nous sommes une province, la province de l'Afrique centrale qui est une province parmi les nombreuses provinces qui composent l'Etat islamique qui est sous le calife

²⁰ Bridgeway(Groupe d'Etude sur le Congo), « ADF Leadership Biographie ». Internet, <https://insidetheadf.org/leadershipadf-bios/>. Consulté le 10/08/2022 à 16H00.

²¹ Candland, T. et Al, *Op.Cit.* p. 39

²² Candland, T. et Al., *Op.Cit.* p. 39

²³ Candland, T. et Al., *Op.Cit.* p. 39

et le chef de tous les musulmans ... Abu Ibrahim al-Hashimi al-Quraishi ». Ces propos ont été publiés par vidéo de Moudjahidine TV, le 18 septembre 2020²⁴.

Avant la consolidation du pouvoir de Baluku, l'utilisation des médias par les ADF était de moindre ampleur. Elle se limitait à la diffusion d'enseignements audio idéologiques à travers des bandes enregistrées, des CD et des fichiers audio numériques partagés sur des cartes mémoires. De cette manière, leurs opérations étaient largement entourées de mystère pour ceux qui se trouvent à l'extérieur de leurs camps. Depuis le début 2017 cependant, les ADF ont commencé à utiliser les médias sociaux pour se renommer sous la bannière plus mondiale MTM. Ils présentent leurs capacités militaires, tout en publiant des mises à jour sur le champ de bataille et en glorifiant le meurtre de leurs ennemis sur Facebook et Youtube²⁵ leurs adeptes des médias sociaux comprennent des individus de l'Afrique de l'Est et d'au-delà.

En octobre 2020, l'Etat islamique avait publié 72 revendications d'attaques à l'intérieur de la RDC dont 47 était l'action des ADF²⁶. En juin 2020, il y a eu publication des photos de 9 militaires FARDC, tués par les ADF²⁷. Au cours de la même année, les unités centrales des médias de l'état islamique ont continué de promouvoir les activités de l'ISCAP en RDC, revendiquant des attaques et des raids contre les forces militaires congolaises. En mai de la même année, l'Etat islamique a revendiqué quelques attaques

les plus sanglantes en RDC, notamment l'exécution de trois militaires congolais capturés par les ADF, et la fusillade lors « d'un rassemblement de chrétiens dans la ville d'Eringeri », faisant 10 morts.²⁸ Les deux attaques ont été confirmées par les médias locaux (RTNC, Radio Okapi) comme étant l'œuvre des ADF.²⁹

Dans le cadre de la *bataille d'usure* mondiale de l'Etat islamique, l'ISCAP en RDC émet plusieurs revendications d'actes terroristes qu'il est en train de commettre. Il a entre autres, en mai 2020 revendiqué le meurtre de civils, environ trente chrétiens lors d'attaques dans les villages KOKOLA, Luna et Mufatabanage.³⁰

Les ADF s'attaquent aux civils congolais, aux FARDC, et à la MONUSCO. Ce qui laisse les chercheurs dans l'embarras est le fait qu'en tant que forces internationales, la MONUSCO devrait se surpasser pour neutraliser ces terroristes pilleurs qui ne choisissent que forêts et brousses, parfois les déserts, pour y implanter leurs bases et s'installer. Récemment en 2022, ils ont attaqué une prison à Butembo pour y libérer 800 de leurs combattants.³¹

Ci-après sont les photos de chefs actuels des ADF, lesquelles ont subi des transformations par suite des années de capture, de l'archivage et de la dynamique de temps.

²⁸ Communiqué de l'état islamique, 14 mai 2020.

²⁹ Radio Okapi, « Beni :3 morts dans des combats entre FARDC et présumés rebelles ADF (société civile) » 12 mai 2020. Internet, <https://www.radiookapi.net/2020/05/12/actualite/beni-3-morts-dans-des-combats-entre-fardc-et-presumes-rebelles-adf/>; « nord-kivu, 4 personnes tuées dans une nouvelle attaque des ADF à Eringeti », Radio Okapi, 13 mai 2020. <https://www.radiookapi.net/2020/05/13/actualite/nord-kivu-4-personnes-tuees-dans-une-nouvelle-attaque-des-adf-eringeti>.

³⁰ Communiqué de l'état islamique, 17 mai 2020.

³¹ RTNC, Journal télévisé 18 août 2022 à 21H00

²⁴ Candland, T. et al., *Op.Cit.* p. 37

²⁵ Candland, T. et al., *Op.Cit.* p. 27

²⁶ Candland, T. et al., *Op.Cit.* p. 29

²⁷ Candland, T. et al., *Op.Cit.* p. 30



Source : Candland, T. et al.



Source : Candland, T. et al.

De leur côté, les M23, agissent de même. Car ils sont intimement alliés aux ADF.

Le M23 tire son nom d'un accord de paix signé par le gouvernement de la RDC et une milice pro-tutsie le 23 mars 2009.³² De tous les temps, ce mouvement armé accuse le gouvernement congolais de marginaliser la minorité ethnique tutsie du pays. Son astuce mis à l'avant-garde est de combattre une milice à majorité hutue basée en RDC, appelée "FDLR". Deux réclamations accompagnent cette astuce :

- Que les M23 aient des emplois en RDC et soient enrôlés dans l'armée, conformément aux promesses de l'accord de paix ;

- Que le gouvernement congolais les groupes armés qui s'en prennent à la communauté tutsie de langue Kinyarwanda en RDC. Ceci permettra de ramener leurs proches qui vivent dans des camps de réfugiés au Rwanda et en Ouganda.

Vu ces réclamations, le groupe armé M23 demande au gouvernement congolais d'appliquer les accords de paix de Nairobi de 2013. Dans l'entre temps, ces terroristes occupent plusieurs localités du territoire congolais où ils pillent, tuent, violent les femmes, enfants et se manifestent par les actes de violences atroces. Ils attaquent les civils, les prisons et tendent des pièges à l'armée loyaliste congolaise au jour le jour. Cet éventail des méfaits de groupes armés, devrait renforcer la coopération militaire américano-congolaise, et produire les outils positifs pour l'Etat congolais. Mais la réalité sur terrain est toute autre.

Le point suivant aborde la nature et les méandres de la coopération américano-congolaise en rapport du terrorisme à l'Est de la RDC.

3. Nature et méandres de la coopération américano-congolaise

Le 28 octobre 2020, marque la date de la signature d'un protocole d'accord entre les Etats-Unis et le RDC, au Palais de la nation. L'objectif de cet accord était de redynamiser la coopération militaire longtemps en berne entre les deux pays. Ce document s'est cristallisé sur quatre axes stratégiques³³ :

- La formation militaire qui constitue

³² Internet, <https://www.bbc.com> Afrique region-61658022 10 juin 2022 à 15H00.

³³ Agence d'informatique d'Afrique centrale, *Les Etats-Unis et la RDC signent un protocole d'accord*, In « *le courrier de Kinshasa* », Kinshasa, n°3859, 29 octobre 2020 ; p. 2.

- l'épine dorsale de l'armée ;
- Le domaine logistique ;
- La formation du personnel civil œuvrant dans l'armée, et ;
- L'accès à la langue angolaise afin de faciliter des échanges lors de la formation des officiers congolais aux Etats-Unis d'Amérique.

A l'issue de cet accord, Mike Hammer, ambassadeur des USA et signataire dudit accord, avait réitéré le soutien de son pays à la RDC dans la logique de la promotion de la paix et la prospérité à travers un partenariat militaire privilégié.

De sa part le feu ministre de la défense ; Ngoy Mukena déclara que « la demande avait été faite aux Etats-Unis pour soutenir les FARDC dans leur effort à combattre les groupes armés qui terrorisent la population civile à l'Est du pays et apporter une assistance sociale aux soldats congolais engagés au front et à leurs familles.³⁴ A cette occasion l'ambassadeur américain, cité en dessus renchérisait qu'en signant cet accord, les USA répondent à la volonté de la RDC d'avoir une armée moderne, d'aider les FARDC à se professionnaliser et à améliorer la qualité de vie des soldats congolais. En outre ce partenaire témoigne de la volonté de mon pays d'être toujours aux cotés de la RDC pour faire avancer la cause de la paix en RDC.³⁵ En tout état de cause, ces déclarations témoignaient apparemment la volonté des Etats-Unis, de disponibilisee les moyens militaires capables de

combattre et chasser les groupes armés sur le territoire congolais.

Cependant deux ans plus tard, les faits sur terrain ont présenté le revers de la médaille. Sur le champ de bataille deux militaires Rwandais seront capturés et présentés officiellement aux médias. Les ADF et M23 jusqu'à ce jour occupent les localités de l'Est comme Bunagana, Beni, Butembo, ainsi que d'autres localités. Le président congolais Felix Antoine Tshisekedi fera deux missions officielles en Angola aux motifs de recherche des bons offices de ce pays entre le Rwanda et le Congo pour la paix en RDC. L'envoyé spécial, le diplomate américain viendra par la suite en Afrique pour s'enquérir de la situation sécuritaire dans la région de grand lacs. Blinker passera une journée en Afrique de Sud, quelques heures à Kinshasa pour rester deux jours au Rwanda à propos de l'insécurité dans la région. Apres son retour aux USA, il fera un minutieux rapport, qui épargne les agresseurs de la RDC, de toutes leurs responsabilités.

Cet état de chose conduit la RDC dans le "dilemme de prisonnier"³⁶ concernant la paix des acteurs étatiques en relations internationales : rechercher et choisir un autre schéma pouvant permettre une issue de sortie devant la menace et l'insécurité des groupes armés ou rester toujours fidèle au partenariat en produit américano-congolaise. Car pareille attitude américaine, semble dédouaner les réalistes qui se servent du dilemme du prisonnier pour démontrer que malgré les avantages de la coopération, dans un

³⁴ Agence d'information d'Afrique centrale, Les Etats-Unis et la RDC signent un protocole d'accord, In « *Le Courrier de Kinshasa* », Kinshasa, n°3859,29 octobre 2020, p. 2

³⁵ Agence d'information d'Afrique Centrale, *Op. Cit.* p. 2

³⁶ Macleod A., *Emergence d'un paradigme hégémonique*, In « *Théories des relations internationales, contestations et résistances* », *Op. Cit.*, p. 43

contexte d'anarchie où règne la méfiance des uns à l'égard des autres ; les Etats n'auront d'autres choix que de suivre non pas la voie qui maximisera leurs propres bénéfices, mais celle qui minimisera leurs couts.³⁷ Telle est la nature d'ambiguë et de façade de la coopération américano-congolaise qui risque de plonger la RDC, voire l'Afrique centrale dans une guerre totale déjà prédite par Franz Fanon quand il déclara que « l'Afrique a forme d'un revolver, dont la gâchette se trouve au Congo »³⁸. Une telle situation confirme la nature anarchique du système international, vue par les néoréalistes dans l'interaction entre les Etats. Pour eux le système international est un univers de pure stratégie au sein duquel les acteurs personnifiés et atomisés se rassemblent uniquement pour calculer le plus efficace, de tirer profit les uns les autres. Non contraints par les règles du jeu, ils trichent dès qu'ils le peuvent et calculent si la force ou la diplomatie est le meilleur moyen pour sécuriser leurs objectifs³⁹ (Aron, 1962 :33-57).

On ne peut pas trop s'étonner pour le comportement des USA affiché dans ce genre de coopération avec la RDC. De tous les temps, « l'Afrique est traditionnellement une région négligée dans la politique sécuritaire des Etats-Unis. Certes, elle a fait l'objet d'une attention redoublée depuis le début des années 2000, au moins dans les discours des Administrations Bush et Obama. Mais l'implication américaine y reste parcellaire, discontinue, très largement dépendante des crises qui suscitent

épisodiquement l'intérêt de l'opinion interne aux Etats-Unis ⁴⁰». La question de la coopération militaire américano-congolaise n'intéresse pas tellement l'opinion publique interne américaine. Par conséquent elle ne pourrait pas subitement soulever son attention. Néanmoins, les attentats du 11 septembre 2000 par les terroristes de Daech ou Al Qaïda peuvent susciter une inquiétude aux Etats-Unis, pour l'Etat islamique qui s'implante et affermit sa province à l'Est de la RDC soutenue par le Rwanda.

Et pourtant, l'un des objectifs recherchés en Afrique parmi ceux formulés en 2012 par l'Administration Obama figure la progression de la *paix et de la sécurité*.⁴¹

Le développement de l'Afrique et particulièrement de la RDC dépend aussi de la résolution du problème de la sécurité, troublée par la persistance d'activités criminelles déstabilisantes, et l'implantation des groupes terroristes affiliés à Daech.

L'équilibre de force Est-Ouest, interrompu avec le fin de la bipolarité en 1990, renaît aujourd'hui avec l'apparition d'un système incontrôlé que Morton Kaplan désigne de multipolaire, ou toutefois le recours auprès d'une super puissance, qui peut permettre la survie d'un Etat.

Pour nous, la poursuite des objectifs de sécurité en Afrique et en RDC par les USA, devrait s'insérer dans une logique de renforcement des capacités de partenariat dans une approche globale et pragmatique. Elle devrait s'appliquer

³⁷ *Idem*.

³⁸ *Ibidem*.

³⁹ O'Mera D., *Le constructivisme, sa place, son rôle, sa contribution et ses débats*, In « *Théories des relations internationales, contestations et résistances* », *Op. Cit.*, pp. 189-191.

⁴⁰ Fondation pour la recherche stratégique, *la stratégie de sécurité américaine en Afrique*, In *Observatoire de la politique de défense des Etats-Unis*", Paris, Rapport n°9, Mai 2017, p. 5.

⁴¹ Fondation pour la recherche stratégique, *la stratégie de sécurité américaine en Afrique*, In *Observatoire de la politique de défense des Etats-Unis*", Paris, Rapport n°9, Mai 2017, p. 5.

dans l'analyse des faits sur terrain en tenant compte de temps matériel et des conséquences en termes de perte de vies humaines, de destruction du système écologique, de l'avenir de générations futures à préserver et du retard de développement qu'engendrent aujourd'hui les groupes armés terroristes, dans les espaces qui échappent à la souveraineté étatique de la RDC. La poursuite de l'engagement pour la stabilisation de la RDC devrait être selon certains experts une priorité pour les Etats-Unis ⁴² Les faits quotidiennement vécus à l'Est de la RDC en Uviri, Nord-Kivu et Sud-Kivu ; œuvre des groupes armés terroristes affiliés aux islamistes de Dech, devraient pousser les USA à une coopération agissante plus réaliste plutôt que théorique. Une telle coopération apparaît de façade, assimilée aux objectifs cachés en défaveur de la RDC.

Cette attitude a suscité l'opinion publique congolaise à se mobiliser au niveau interne qu'externe, par des manifestations publiques afin de demander clairement, l'intervention militaire d'autres superpuissances. Malgré tout, l'intervention de la communauté internationale, est également d'une grande nécessité pour voler au secours de la coopération américano-congolaise "en panne". Cette faible implication est explicitée dans les lignes ci-après.

4. La faible implication de la communauté internationale dans l'insécurité en RDC

Le terrorisme, avec l'implantation de "la province de l'Etat islamique" à l'Est de la RDC, devrait être une des grandes préoccupations de l'heure pour la communauté internationale.

⁴² Fondation pour la recherche stratégique, *Op. Cit.* p. 21.

Car il est une menace à la paix et la sécurité internationale. D'ailleurs, à partir de 1936, la communauté internationale s'est dotée de *16 instruments juridiques universels* relatifs à la prévention et à la répression des actes terroristes. Depuis plus de deux décennies, l'Assemblée générale des nations-Unis en particulier, à l'initiative de la sixième commission a adopté des résolutions annuelles sur les mesures destinées à lutter contre le terrorisme international⁴³. Trois objectifs majeurs se sont manifestés, au sein même de l'Assemblée générale ou les Etats ont solennellement décidée :

1. Recourir à l'ONU pour combattre le terrorisme mondiale.⁴⁴
2. Coopérer pleinement à la lutte contre le terrorisme, conformément aux obligations en vertu du droit international, pour découvrir, priver d'asile et traduire en justice, par voie d'extradition ou de poursuites, quiconque aide ou facilite le financement, la planification, la préparation ou la qui offre l'asile à de tels individus.
3. Veiller à ce que les responsables d'actes de terrorisme soient appréhendés et poursuivis en justice ou extradés conformément aux dispositions pertinentes du droit relatif aux droits de l'homme, du droit de réfugiés et du droit international humanitaire.

Le conseil de sécurité a également

⁴³ Nations-Unies, *Manuel pour la coopération internationale en matière pénale contre le terrorisme*, New York, 2009, p. 1 Inédit.

⁴⁴ Nations-Unies, *la stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des nations-unies*. Plan d'actions 11-2 et 11-3. Mesures visant à prévenir et à lutter contre le terrorisme résolution A/60/288 Internet. <http://daccssdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/N05/504/89/PDF/N°550489pdf?Open.ELEMENT>. Consulté 15/7/2022 à 14H00.

adopté plusieurs résolutions en matière de lutte contre le terrorisme. Nous épinglons parmi celles-ci, la résolution 1373 de 2001.⁴⁵ La conséquence de chapitre VII de la charte des nations-unies.⁴⁶ La conséquence de son adoption en vertu de ce chapitre de la charte est que le terrorisme doit être considéré comme une menace à la paix et à la sécurité internationales.

Par cette résolution, le conseil "*demande aux Etats de collaborer d'urgence*" pour prévenir et réprimer les actes de terrorismes, notamment par une coopération accrue et l'application accrue et l'application intégrale des conventions internationales relatives au terrorisme. Le conseil souhaite en outre que les Etats, d'une manière impérative, complètent la coopération internationale en prenant des mesures supplémentaires pour prévenir et réprimer sur leur territoire, par tous les moyens licites, le financement et la préparation de tout acte terroriste.

Avant l'adoption de cette résolution, le nombre et la complémentarité des conventions, des protocoles et résolutions des N.U contre le terrorisme constituaient déjà une structure qui offrait un cadre juridique efficace pour la coopération internationale en matière pénale. De surcroit, le conseil de sécurité, aux termes de la résolution 1371 de 2001, demande à tous le Etats de devenir dès que possible, partie aux conventions et protocoles internationaux relatifs au terrorisme (art. 3d). Ce qui leur donne en plus un impact, avec celui qu'ils avaient auparavant.

⁴⁵ Nations-Unies, Résolution 1373, 28 septembre 2001. Internet. http://www.un.org/french/docs/sc/2001/res_1373 (2001) PDF Consulté 15/17/2022 à 144

⁴⁶ Internet, <http://www.org/frech/about/chart/chap7.htm>.

C'est pourquoi, au sein de l'assemblée générale, les Etats ont décidé solennellement d'appliquer toutes les résolutions relatives aux mesures visant à éliminer le terrorisme international. C'est dans ce contexte que la coopération internationale en matière pénale contre le terrorisme revêt une importance capitale pour la réalisation de l'objectif de prévention pénale et de répression de ces infractions.

Il est cependant contradictoire de remarquer que dans le cas de figure, du terrorisme des ADF et M23 en RDC, soutenus par les pays voisins, est en train de connaître une faible implication de la communauté internationale. Avec le renouvellement de la résolution 2360 de 2017 du conseil de sécurité des N.U relative à l'embargo contre la RDC, prorogeant les mesures d'acquisition d'armes et matériels de guerre et leur importation jusqu'au mois de juillet 2023 ; nous pensons que la coopération américano-congolaise, en rapport avec le terrorisme, fonctionne en marge de la logique de tous les instruments juridiques de droit international ci-haut invoqués. Plusieurs vidéos publiés par les chercheurs en rapport des atrocités commises par les terroristes à l'Est de la RDC provoquent une rare attention et l'effroi qui devraient interpeller la communauté internationale et soutenir les efforts de la RDC à éradiquer ce terrorisme afin de recouvrer sa souveraineté sur toutes les parties occupées par les groupes armés.

La communauté internationale devrait, outre mesure, prendre des mesures coopératives, rigides et efficaces afin de pacifier le territoire congolais. Elle aurait donné plus d'efficacité et

plus de rapidité à ses actions dans la lutte contre les terroristes qui agissent en complicité de pays voisins de la RDC. En d'autres termes, cette communauté devrait disposer de réponses immédiates quant aux outils à utiliser dans le cas du terrorisme au Congo.

Le rapport Mapping des experts internationaux à propos des crimes commis par les terroristes en RDC et certains congolais impunis jusqu'à ce jour, est encore éloquent et fait preuve des actes terroristes intolérables nulle part au monde. Il devrait bénéficier de l'appui du conseil de sécurité de l'ONU en vertu de la lutte contre le terrorisme dans le monde et jouer un rôle cat aclique dans la coopération militaire américano-congolaise.

Dix ans après sa publication, ce document a besoin d'être soutenu par une grande puissance dont notamment les Etats-Unis via sa coopération militaire avec la RDC. Et pourtant l'absence des mesures concrètes contre le terrorisme des groupes armés en RDC semble confirmer le fait que la communauté internationale (en l'occurrence les Etats-Unis) fait preuve de partialité et d'ambiguïté par rapport à l'application des instruments juridiques internationaux à l'endroit de terroristes. Ceci contribue et encourage les sentiments collectifs populaires au déni de justice internationale qui apparaîtrait appliquer le principe d'"un poids, deux mesures" contre la RDC, membre de cette même communauté. Une telle attitude pourrait engendrer une réplique qui serait la recherche d'autres appuis extérieurs auprès de certaines superpuissances afin de combattre ce terrorisme. S'il n'y a pas d'agissement concret de franche

collaboration et de coopération pouvant converger aux résultats positifs de règlement de ce terrorisme en RDC, la paix et la sécurité internationales déjà fragiles, risqueraient d'engendrer un nouvel élan, troublé par la guerre totale qui pourrait s'éclater par suite de nouvelles alliances qui peuvent se recréer par d'autres coopérations. Les acteurs étatiques en relations internationales, sont des "montres froids, très froids. Ils n'ont ni amis ni ennemis. Ils n'ont que des intérêts". Ici, l'intérêt national de la paix, sécurité et de souveraineté (intégrité territoriale) de la RDC est menacé. Il faudrait une autre alternative pour une meilleure lutte contre la menace terroriste et l'agression du Congo Démocratique pour laquelle nous envisageons quelques "imparfaites" perspectives, exposées au point suivant.

4. Perspectives de lutte contre le terrorisme en république démocratique du Congo

Lutter contre le terrorisme de groupes armés terroriste en RDC et l'agression de la RDC par les pays voisins, n'est pas chose facile. La combinaison de certaines stratégies au niveau interne et externe est requise, avec certains facteurs qui pourraient tenir compte de la notion du temps.

Nous reconnaissons le fait de la complexité des motivations qui conduisent à la radicalisation des populations et les poussent à faire allégeance aux groupes armés. Pour bien asseoir leurs bases et leurs Etats-majors ; les terroristes « focalisent leurs efforts de recrutement là où il y a peu d'éducation et de perspectives économiques, où règnent l'aliénation

politique et sociale, la corruption des élites, l'absence de responsabilité des forces de sécurité ⁴⁷». En RDC, des situations similaires se retrouvent réunies au Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri. On peut y ajouter des frontières poreuses et l'existence d'espaces non contrôlés par le gouvernement pour que les conditions du développement de la menace réussissent totalement. Par conséquent, il faudrait envisager certaines stratégies de lutte contre ce fléau.

Les mesures à prendre à ce sujet doivent être concertées, cohérentes, rapides au niveau institutionnel. Elles devraient au départ, bénéficier de l'adhésion des peuples congolais qui veulent à tout prix en finir avec l'occupation de leur pays par les groupes armés terroristes. Ces mesures pourraient être appliquées, non pas d'une manière hiérarchisée, mais de façon sélective, progressive et rationnelle en même temps, afin d'atteindre sur terrain efficace et efficacité.

Pour y parvenir, le gouvernement pourrait appliquer une grille d'actions qui nécessite :

- La négociation avec urgence un autre partenariat avec d'autres puissances capables de répondre aux besoins de l'armée congolaise en armements, munitions et matériels de guerre " Up to date" afin de combattre les terroristes ;
- Le renforcement de la résilience des forces armées dans les

patrouilles régulières des localités fragilisées par les fréquentes incursions des groupes armés. Pour cela, il est nécessaire de les équiper des matériels modernes de dissuasion ;

- L'intervention des institutions internationales régionales dans les négociations "RDC-pays voisins" afin d'obtenir leur soutien diplomatique pour ce fléau.
- La résolution du problème de tutsi-congolais une fois pour toute et celui des réfugiés qui se trouvent à l'Est, par un autre contrat social.
- La résolution des problèmes de développement des populations (éducatives, santé, infrastructures, électricité etc.).
- La lutte efficacement contre la corruption à tous les niveaux par l'application dans toute la rigueur de la loi contre ce phénomène. Par là, l'Etat doit redoubler d'efforts pour la production et l'exportation afin de trouver les moyens financiers de sa politique.
- De revoir le problème du pouvoir coutumier à l'Est du pays afin de le consolider par les textes légaux. Les conflits récurrents de ce pouvoir entre

⁴⁷ Thomas-Greenfield L., *Instability in Sub-Saharan Africa*, In « Senate Foreign Relations Committee » Washington, 10 Mai 2016, p.2.

les ayants-droit et ceux qui ne le sont pas, brisent tout esprit du patriotisme et poussent certains à faire allégeance aux terroristes.

Les stratégies ci-haut mentionnées bien qu'imparfaites qu'elles puissent apparaître, peuvent être sagement améliorées et appliquées par les décideurs en rapport de l'évolution de la situation sécuritaire dans le pays. Elles requièrent en outre plus d'engagement et de volonté politique de gouvernants, soutenus par le patriotisme des populations congolaises.

5. Conclusion

Depuis la guerre d'agression de la RDC par le Rwanda et l'Ouganda en 1999 jusqu'à ce jour, l'Est du pays reste le bastion de groupes armés terroristes, soutenus par les pays agresseurs. Et pourtant, ces pays se retrouvent dans les regroupements d'intégration, à l'occurrence la CIRGL, et la CEEAC ; lieu par excellence de coopération !

Devant cette grave difficulté ayant causé d'énormes pertes à la RDC, le pays s'est engagé dans la coopération militaire avec une superpuissance ; les Etats-Unis afin de sortir de cette menace terroriste. Néanmoins cette coopération semble cacher sa face réelle pour présenter celle hypothétique. Les Etats-Unis sont d'ailleurs le premier pays à annoncer (lors d'un sommet des Etats africains à Marakesh, qu'il y avait une tache cancéreuse du terrorisme avec la présence des ADF et du M23 en RDC.⁴⁸ Les Etats-Unis devraient faire preuve de l'existence

d'une véritable complémentarité entre les résolutions du conseil de sécurité relative à lutte contre le terrorisme et les instruments universels négociés. Ce qui fait que la mise en œuvre des résolutions, dont les dispositifs ne sont pas toujours précis, nécessite la ratification et la mise en application des conventions et protocoles universels, textes empreints de précision. Dans cet ordre d'idée, pour la région Afrique, l'accord cadre d'Addis-Abeba reste un instrument pour la prévention, la gestion et l'éradication des conflits. Par conséquent, le pays Africain ayant signé cet accord, ne peut passer outre ces dispositions. Mais le cas du Rwanda envers la République Démocratique du Congo est tout à fait marginal.

Le terrorisme des ADF, y compris les M23 peuvent être examinés non seulement militairement en RDC, mais en s'attaquant également aux griefs socio-politiques, à la mauvaise gouvernance, au manque de développement. A ces problèmes s'ajoutent la convoitise des richesses du Congo par ses voisins en quête d'hégémonie régionale et aussi l'existence des entreprises multinationales qui, dans l'ombre, soutiendraient tous ces groupes armés. Cette lutte devrait être menée également contre cette idéologie terroriste de Daech qui est en train de se proliférer au moyen des réseaux sociaux et des réseaux hors-ligne ⁴⁹le problème de la sécurité congolaise enfin, est rendue difficile par cette ambiguïté du capitalisme aveugle, ponctué par la mondialisation. Celle-ci dans ses modes opératoires est inhumaine et insensible pour les acteurs de relations

⁴⁸ Lutundula, C. Conférence de presse tenue le 9 août 2022, *Op. Cit.*

⁴⁹ Centre Carter, *L'évolution de la propagande de recrutement de Daech à la lumière de ses pertes territoriales*, Mémoire de recherche, Atlanta, Georgia 30307, Janvier 2017, p. 1. *Inédit*. Internet, www.Carter.Org.

internationales faibles. La sécurité de la RDC, propose d'autres scénarios de jeu que Morton Kaplan qualifie de *realpolitik*. Pour combattre le terrorisme sur son territoire, la RDC est appelée à chercher une autre voie de coopération, capable d'agir avec urgence et pragmatisme. Ce qui lui procurerait tout son intérêt national.

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES

- Depelteau, F., *La démarche d'une recherche en sciences humaines : de la question de départ à la communication des résultats*, Bruxelles, Ed De Boeck, 2007.
- Macleod A. et O'Meara D., *Théories des Relations internationales, contestations et résistances*, Outremont (Quebec), CEPES, 3^o trimestre, 2007.
- Nations-Unies, *Manuel pour la coopération internationale en matière pénale contre le terrorisme*, New York, 2009, Inedit.
- Tamm H., *The Origins of Transnational Alliances: Rulers, Rebels, and Political Survival*, In « The Congo Wars, International Security » 41, Washington, N^o, Aout 2016, Inédit.
- Agence d'information d'Afrique Centrale, *Les Etats-Unis et la RDC signent un protocole d'accord*, In « Le couler de Kinshasa », Kinshasa, N^o3859,29 octobre 2020.
- Macheod A., *Emergence d'un paradigme hégémonique*, In « Théories des Relations internationales, contestations et résistances », Macleod A, et O'Meara D. (sous la dir. de), Outremont (Quebec), CEPES, 3^{eme} trimestres, 2007.

2. ARTICLES

- Massia J. et Desrossiers M.E. *le néolibéralisme et la synthèse « néo-néo »*, In « Theories des relations internationales, Contestations et résistances », Macleod A. et O'Meara D. (sous la dir.de), Outremont (Quebec), CEPES, 3^otrimestre, 2007.
- Candland T.et Al, *L'état islamique en RDC*, In « *program on Extremism* », Washington, Mars 2021, Inédit.
- Radio Okapi net, *Article de la catégorie « Mbororo »*
- Louclichke M. *L'intangibilité des frontières africaines à l'épreuve des réalisations contemporaines*, In « *OCP Policy Center* ».
- Prussier G., *Rebel movements and proxy warfare : Ouganda, Sudan and congo (1986-99)*, In « *Afrique Affairs* » 103, Wanshington, N^o412, Juillet 2004, Inédit.
- O'Meara D., *Le constructivisme, sa place, son rôle, sa contribution et ses débats*, In « *Théories des relations Internationales, contestations et résistances*, Macleod A, et O'Meara D. (sous la dir.de), Outremont (Quebec), CEPES, 3^{eme} trimestre, 2007. »
- Fondation pour la recherche stratégique, *La stratégie de sécurité américaine en Afrique*, In « *Oberservatoire de la politique de defense des Etats-Unis* », Paris,

rapport n°9, Mai 2017, Inédit.

- Thomas-Greenfield L., *Instability en Sub-Saharan Africa*, In «Senate Foreign Relations Committé», Washington, 10 Mai 2016.

4. AUTRES DOCUMENTS

- conférence de presse par le secrétaire d'état américain Antony J.B. et Lutundula C., ministre congolais des affaires étrangères, Kinshasa, RTNC, Journal télévisé, 9 Aout 2022.
- Bukunda A. Actuelité cd., 16 Janvier 2020.
- Departement d'Etats-Unis, «Designation of 39 organizations pn the USA PATRIOT Act's " Terrorist Exclusion List» Relations avec la presse, Washington, 6 Décembre 2001, Inédit.
- Bridgeway, «ADF Leadership Biographies»
- Radio Okapi, «Beni:3 morts dans des combats entre FARDC et présumés rebelles ADF (société civile), 12 Mai 2020.
- Radio et Télévision nationale congolaise, journal télévisé, 18 Août 2022.
- Nations- Unies, la stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations-Unies. Plan d'action 11-2 et 11-3 Mesures visant à prévenir et à lutter contre le terrorisme Résolution A/60/288.
- Centre Carter, *L'évolution de la propagande de recrutement de*

Daech à la lumière de ses pertes territoriales, Mémoire de recherche, Atlanta, Georgia 30307, Janvier 2017, Inédit.

5. WEBOGRAPHIE

- Internet, <https://www.Radiookapi.net> mot clé
- Internet, <https://reliefweb.in.report>, repub.
- Internet, www.RTNC.cd, 11 Août 2022.
- Internet, <https://www.grandslacnews.com>
- Internet, <https://www.jstor.com/stable/351862>, Kristof Titeca ET Daniel Fahey, The many faces of a rebel group. The Allied Democratic forces in Democratic republic of Congo.
- Internet, <https://edition.enn.com/worls/1999/feb/16/2>, Eastern Congo: the ADF-NALU'S lost rebellion, 2012.
- Internet, <https://insidetheadf.org/leadership-adf-bios/>.
- Internet, <https://2001-2009.state.gov/r/pa/prs/ps/2001/6695.htm>.
- Internet, <https://www.radiookapi.net/2020/05/12/actualite/beni-3mort-dans-des-combats-entre-fardc-et-presences-rebelle-adf>; «Nord-Kivu, 4 personnes tuées dans une nouvelle attaque des ADF à Eringeti»,

- BBC News Afrique, Internet, <https://www.bbc.com> Afrique region-61658022, 10 juin 2012.
 - Internet, <https://daccesssolds.un.org/doc/UNDO/C/GEN/N05/504/89/PDF/N°550489.pdf?Open.Elément>.
 - Nations-Unies, résolution 1373,28 septembre 2001 Internet, [https://www.un.org/french/docs/sc/2001/res1373\(2001\).pdf](https://www.un.org/french/docs/sc/2001/res1373(2001).pdf).
 - Internet <https://www.org./french/aboutun/chart/chap.7.htm>.
 - Internet, www.carter.org.
- démocratique du Congo
- CEPES : centre d'Etudes de politiques étrangères et de sécurité
- DIR : direction
- N.U : nations-Unies
- A : assemblée
- ONU : Organisation des Nations-Unies
- CIRGL : Comité internationale de la région de grands lacs
- CEETC : Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale
- BBC: British broadcasting cooportion (radio diffusion britannique)
- MONUSCO: Mission de l'organisation des nations unies en république démocratique du Congo.

SIGNES ET ABREVIATIONS UTILISES

ISTM : Institut supérieur des techniques médicales

UNILU : Université de Lubumbashi

RDC : République démocratique du Congo

LRA : Armée de résistance du seigneur (lord résistance army)

FLDR : Front démocratique de libération du Rwanda

ADF : Forces démocratique alliées (allied democratic forces)

ISCAP : Etat islamique dans la province de l'Afrique centrale (islamic state in central Africa province)

RTNC: Radiotélévision congolaise

N.U: Union africaine

AFDL: Alliance des forces démocratiques pour la libération

CD : carte disque

MTM : Mouvement terroriste mondiale

FARDC : Forces armées de la république

★ Relecture De La Cooperation Militaire Americano-Congolaise Et Terrorisme En Republique
Democratique Du Congo
*

Received 17 October 2022; Accepted 4 November 2022
Available online 13 November 2022